

**ÉNONCÉ SUR LES  
COSMÉTIQUES RESPONSABLES  
Approvisionnement  
responsable**

Septembre 2023

**metro**

## **Table des matières**

<b>1. Vision</b> .....	<b>2</b>
<b>2. Principes de gestion</b> .....	<b>2</b>
<b>3. Critères</b> .....	<b>3</b>
<b>4. Engagements de METRO</b> .....	<b>3</b>

## **1. Vision**

Offrir des produits responsables est l'une des priorités de la démarche de responsabilité d'entreprise (RE) de METRO. Depuis la publication de sa première Feuille de route de RE en 2010, plusieurs initiatives liées à l'approvisionnement responsable ont été réalisées, incluant l'adoption d'un **Code de conduite des fournisseurs** pour un approvisionnement responsable en 2017.

La démarche claire et rigoureuse adoptée par METRO pour encadrer ses achats s'articule autour de ce document structurant qui s'ajoute à nos autres politiques et programmes d'approvisionnement responsable.

Le Code de conduite des fournisseurs a été développé selon les meilleures pratiques et des normes reconnues. Il repose sur quatre grands principes qui s'ajoutent aux critères de sélection de produits et services de METRO déjà applicables, tels que le prix, la qualité et la disponibilité :

- L'éthique commerciale ;
- Le respect des travailleurs ;
- La protection de l'environnement ;
- La santé et le bien-être animal.

## **2. Principes de gestion**

La mise en œuvre du programme d'approvisionnement responsable de METRO est régie par des principes de gestion et rendue possible par le biais d'une série d'outils d'opérationnalisation.

- Collaboration avec nos fournisseurs dans une perspective d'amélioration continue ;
- Recours à des pratiques, certifications ou initiatives de responsabilité d'entreprise reconnues ;
- Prise en compte de la capacité du marché à offrir une solution de remplacement pour un produit à un prix concurrentiel et en quantité suffisante ;
- Transparence et partage de nos résultats et initiatives ;
- Suivi des résultats par l'utilisation d'indicateurs de performance et communication de ces résultats dans le rapport annuel de responsabilité d'entreprise de METRO.

### 3. Critères

METRO souhaite offrir et mettre en valeur des cosmétiques responsables à sa clientèle, soit des produits pour lesquels les dimensions environnementales et sociales, incluant les considérations de santé humaine, d'éthique et de bien-être animal, ont été prises en compte afin de minimiser les impacts associés aux ingrédients qui le composent et à son emballage.

Notre approche s'appuie sur les critères suivants :

- **Cosmétique éthique | Prioriser un approvisionnement responsable lors de l'extraction des ressources et la production des ingrédients**  
METRO vise à ce que les ingrédients contenus dans les cosmétiques responsables soient issus d'un approvisionnement qui ne porte pas préjudice directement ou indirectement aux travailleurs, à la biodiversité et aux animaux. METRO a identifié l'huile de palme et le mica comme des ingrédients à risque, d'autres ingrédients pourraient être ajoutés à cette liste au fur et à mesure que de nouvelles connaissances seront portées à notre attention.
- **Cosmétique non testé sur les animaux | Bannir les tests sur les animaux**  
METRO vise à ce que les cosmétiques responsables ne fassent l'objet d'aucun test sur les animaux, et ce à aucune étape de leur développement ou de leur production.
- **Cosmétique sain | Minimiser les risques pour la santé des consommatrices et des consommateurs liés à l'utilisation des produits**  
METRO vise à ce que les cosmétiques responsables ne contiennent aucun ingrédient identifié comme présentant un risque connu et jugé préoccupant pour la santé humaine selon les données publiées par des organisations reconnues telles que le Groupe de travail Environnemental (EWG, *Environmental Working Group*) et Santé Canada.

- **Cosmétique respectueux des écosystèmes en fin de vie | Minimiser les risques pour les écosystèmes liés au rejet des produits et de leurs ingrédients en fin de vie**

METRO reconnaît que les cosmétiques peuvent avoir un impact sur les écosystèmes, particulièrement lors de leur utilisation et des rejets dans les eaux usées (ex. bioaccumulation, écotoxicité, etc.).

METRO vise à ce que les cosmétiques responsables ne contiennent aucun ingrédient identifié comme présentant un risque connu pour les écosystèmes, selon les données publiées par des organisations reconnues telles que le Groupe de travail Environnemental (EWG, *Environmental Working Group*) et Santé Canada.

- **Cosmétique écoconçu | Développer et sélectionner des emballages et des accessoires respectant les principes d'écoconception**

METRO encourage les fournisseurs de cosmétiques à respecter les principes définis dans sa **Politique de gestion des emballages et imprimés** et à développer leurs emballages et accessoires selon les meilleures pratiques d'écoconception.

METRO vise à ce qu'ils réduisent leur impact environnemental en favorisant l'inclusion de contenu recyclé dans l'emballage de leurs produits, en minimisant le suremballage tant que possible ainsi qu'en favorisant la fibre certifiée lorsque les produits en contiennent.

### 4. Engagement de METRO

METRO souhaite évaluer le portefeuille de ses produits de cosmétiques de marque privée afin d'offrir une gamme de produits responsables, d'ici 2026.

#### Reddition de comptes

Pour notre reddition de comptes en lien avec les cosmétiques responsables, veuillez consulter la section **responsabilité d'entreprise** de notre site web corporatif.